

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville Province de Québec

Avis public

FIN DES SÉANCES DU CONSEIL À HUIS CLOS

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, pour informer les citoyens que les séances ordinaires du conseil municipal seront ouvertes au public à compter du lundi 3 août 2020.

Afin de respecter la distanciation sociale exigée par le gouvernement provincial, les séances du conseil auront lieu à l'Église St-Bernard, située au 406 rue Principale. Un maximum de 50 personnes sera autorisé dans cette salle.

Après la parution de l'ordre du jour sur le site internet de la municipalité, nous invitons les citoyens à transmettre leurs questions relatives à la séance du conseil par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Comme à l'habitude, le procès-verbal sera publié dans la prochaine édition du journal municipal.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, Ce 8e jour du mois de juillet 2020.

Émilie Petitclerc

Enche Petiten

Directrice générale et secrétaire-trésorière